

GUIDE DU STAGE PRATIQUE

FORMATION FÉDÉRALE

Pour les formations nécessitant la réalisation
d'un stage pratique



PRÉAMBULE:

CERTAINS BREVETS FÉDÉRAUX NECESSITENT LA RÉALISATION D'UN STAGE PRATIQUE.

LA RÉALISATION ET LA VALIDATION DE CE STAGE PRATIQUE EST OBLIGATOIRE DANS LES 2 ANS SUIVANT LA DATE DE FIN DE VOTRE FORMATION THÉORIQUE.

SANS VALIDATION DE STAGE PRATIQUE, VOUS N'ÊTES PAS DIPLÔMÉ(E).



SOMMAIRE



1. RÉALISATION D'UN STAGE PRATIQUE

A. LA STRUCTURE D'ACCUEIL: RÔLE ET OUTILS / RESSOURCES

B. LE TUTEUR: RÔLE ET OUTILS / RESSOURCES

C. ROLE DU STAGIAIRE: RÔLE ET OUTILS / RESSOURCES

2. GESTION INFORMATIQUE DES STAGES PRATIQUES

RÉALISATION DU STAGE PRATIQUE



• RÔLE DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

La structure d'accueil est un lieu de formation à part entière. Cela peut être un club / EA affilié, ou une structure proposant une activité escalade / montagne en convention avec la FFME.

Le président de la structure doit désigner un tuteur(rice) qui accompagnera le stagiaire pour la réalisation de son stage pratique.

La structure doit permettre au stagiaire d'effectuer son stage pratique dans des conditions satisfaisantes:

- respect des prérogatives du futur diplôme du stagiaire
- choix d'un tuteur ayant les diplômes et compétences nécessaires pour accomplir sa mission

• OUTILS ET RESSOURCES A DISPOSITION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

- Tableau de bord - [Quel diplôme nécessaire pour être tuteur](#)
- Connaître les modalités de déroulement du stage pratique par type de diplôme:
rendez-vous sur le [site de la Fédération](#), rubrique "Emploi / Formation" → "Formations Fédérales"

Une question ? N'hésitez pas à contacter la Ligue à l'adresse suivante: formation@na.ffme.fr

RÉALISATION DU STAGE PRATIQUE



- **RÔLE DU(DE LA) TUTEUR(RICE)**

Le(la) tuteur(rice) occupe un rôle central dans l'accompagnement et la supervision du stagiaire pendant le déroulement son stage pratique.

Il est de sa responsabilité (et de celle du club) de valider le stage pratique du futur encadrant quand celui-ci est apte à être un encadrant autonome et responsable en matière de sécurité vis-à-vis des prérogatives du diplôme visé.

- **OUTILS ET RESSOURCES DU TUTEUR**

- Tableau de bord - Quel diplôme nécessaire pour être tuteur
- Connaître les modalités de déroulement du stage pratique par type de diplôme: rendez-vous sur le site de la Fédération, rubrique "Emploi / Formation" → "Formations Fédérales"
- Supports d'évaluation des stages pratique (transmis par le stagiaire au tuteur)

Une question ? N'hésitez pas à contacter la Ligue à l'adresse suivante: formation@na.ffme.fr

RÉALISATION DU STAGE PRATIQUE



• RÔLE DU STAGIAIRE

Le candidat est en situation de responsabilité totale ou partielle d'un groupe dans les différentes compétences décrites à l'article 2 du règlement du brevet fédéral en question (à retrouver sur le site de la Fédération)

Le candidat mineur effectue son stage pratique sous la responsabilité du président du club ou de la structure fédérale avec présence effective d'un adulte.

Le candidat dispose de 2 ans à compter de la date de fin de sa formation théorique pour terminer son stage pratique.

• OUTILS ET RESSOURCES DU STAGIAIRE

- Connaître les modalités de déroulement du stage pratique par type de diplôme: rendez-vous sur le [site de la Fédération](#), rubrique "Emploi / Formation" → "Formations Fédérales"

Une question ? N'hésitez pas à contacter la Ligue à l'adresse suivante: formation@na.ffme.fr

GESTION INFORMATIQUE STAGE PRATIQUE



POUR LES FORMATIONS NÉCESSITANT UN STAGE PRATIQUE.

Suite à votre formation, vous devez effectuer un stage pratique. Le formateur qui vous a évalué vous a admis à réaliser votre stage pratique dans la structure et avec le tuteur de votre choix. Votre brevet fédéral vous sera attribué uniquement à l'issue de ce stage pratique.

ATTENTION : En cas de prérequis manquant(s), vous serez placé(e) "en instance de régularisation" et vous ne pourrez pas déclarer de stage pratique.



Si l'onglet de votre stage pratique n'apparaît pas dans votre espace licencié, c'est que vous êtes placé en "instance de régularisation".

Encadrement professionnel

Vous n'avez aucun diplôme professionnel référencé

Cochez ci-dessus les brevets/passeports que vous souhaitez faire figurer sur votre licence puis validez (5 maximum) : [\[Valider \]](#)

Mes stages pratiques

Pour valider certains brevets fédéraux vous devez réaliser un stage pratique.

Stage

Initiateur SAE

PSC1 ou équivalent (AFPS, SST ...)

Vous pouvez déposer ci-dessous une copie de votre PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ou équivalent. Pour suivre certaines formations fédérales, ce diplôme peut vous être demandé par l'organisateur.

Document : [Parcourir...](#) Aucun fichier sélectionné. [\[Ouvrir le document \]](#) ☐ Supprimer le document [\[Envoyer \]](#)

Casier judiciaire (B3)

Vous pouvez déposer ci-dessous une copie de votre casier judiciaire (B3) de moins de 3 mois. Ce document est nécessaire pour pouvoir participer à une formation fédérale.

Document : [Parcourir...](#) Aucun fichier sélectionné. [\[Ouvrir le document \]](#) ☐ Supprimer le document [\[Envoyer \]](#)

Mes inscriptions à des stages FFME

Stage	N°	Date stage	Date inscription	Liste d'attente ?	Paiement reçu ?	Facture*
Initiateur SAE	8193	02/10/2021	13/09/2021	non		
Gestionnaire d'EPI	8917	22/01/2023	21/11/2022	non	non	
Initiateur escalade	9283	15/04/2024	18/03/2024	non	non	

* pour les stages nationaux organisés par le département formation FFME national.

Mes inscriptions à des stages montagne et escalade

Vous n'avez aucune inscription

PROCÉDURE À SUIVRE :

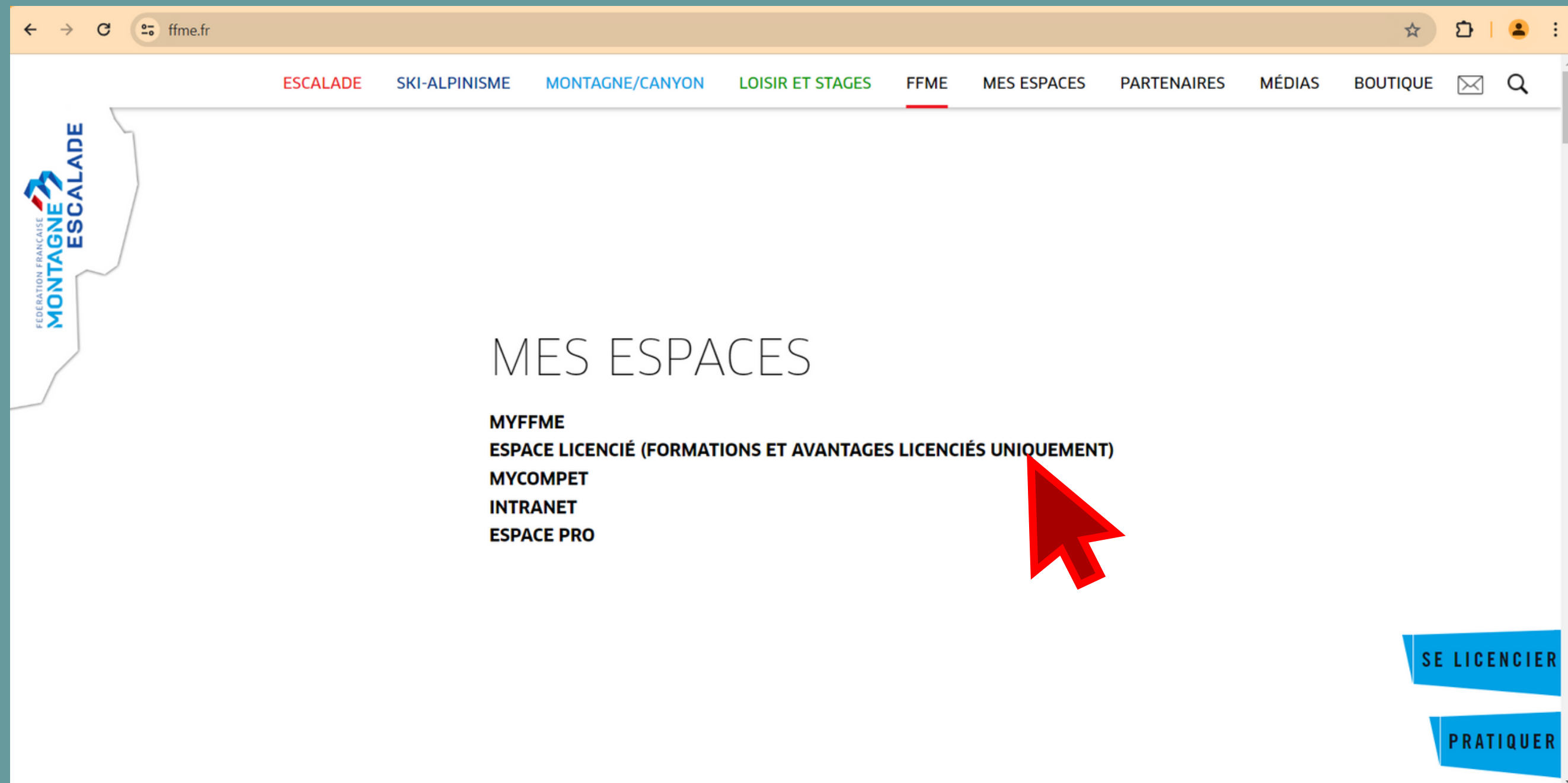
- **Déclaration** : Vous devez déclarer votre stage (dates, horaires, lieu, tuteur) dans votre espace licencié.
- **Validation** : Pour les cadres de club (initiateur, entraîneur), le président du club ou du comité qui vous accueille atteste de la réalisation effective du stage (via l'intranet). S'il l'a jugé nécessaire, le formateur peut vous évaluer au cours de votre stage pratique ou juste après.
- **Attribution du brevet fédéral** : lorsque vous êtes « admis », le brevet fédéral est délivré automatiquement après validation de votre expérience. Il apparaît sur votre espace licencié d'où vous pouvez imprimer votre diplôme et autant de duplicatas dont vous aurez besoin.



LE TUTO PAS À PAS :

- Connectez-vous à votre espace licencié via le site internet de la FFME :

Rendez-vous sur le site de la FFME, dans l'onglet "Mes espaces".



Renseignez votre identifiant et votre mot de passe.



←

→

↺

🔍

licencie.ffme.fr

🔑

☆

📁

👤

⋮

FEDERATION FRANCAISE
MONTAGNE
ESCALADE

ESPACE LICENCIÉ

CONNEXION À L'ESPACE LICENCIÉ

Identifiant

Mot de passe

CONNEXION

[Contact FFME](#)
[Mot de passe oublié](#)

ffme.fr

INTRANET

📺

f

🐦

📷

Grande Voix, l'information long format de la FFME

ANOUC JAUBERT

LE DÉFI DU VITESS

AVERTISSEMENT

Les services permettant d'augmenter vos garanties d'assurance et de déclarer un voyage sont désormais disponibles sur [myFFME](#). En cas de problème technique, merci de contacter myffme@ffme.fr

- Rendez-vous maintenant dans votre rubrique “Livret de formation”.



← → ↻ 🔍 licencie.ffme.fr ☆ 📁 👤 ⋮

FFME MONTAGNE ESCALADE

ESPACE LICENCIÉ

Accueil Mon compte Licence Déclaration voyage Mes formations Avantages licence Boutique Intranet Déconnexion

Système d'information fédéral

bienvenue dans l'Espace Licencié FFME

LICENCE ET ASSURANCE

- Imprimer sa licence
- Ajouter une option d'assurance
- Attestation d'assurance
- Déclarer un accident

LIVRET DE FORMATION

- Imprimer vos diplômes
- Consulter votre dossier de formation fédérale

BOUTIQUE

- Avec votre code de connexion, bénéficiez de réductions de 10% à 40% du prix public à la boutique

MON COMPTE

- Vérifier et changer ses coordonnées
- Indiquer qui prévenir en cas d'accident

DECLARATION DE VOYAGE

- Pour être assuré hors UE (élargie à Monaco, Andorre et Suisse), vous devez effectuer une déclaration à chaque voyage et vous acquitter d'une prime de 50€/saison sportive.

AVANTAGES LICENCE

- En plus de la boutique FFME, la licence offre de nombreux avantages auprès de nos différents partenaires

INFOS FEDERALES

- DIRECT'info (lettre électronique d'informations)
- Grande Voix (magazine long format)

CERTIFICAT MEDICAL

- Document type à télécharger

AGENDA CLUB

- Sorties, stages, compétitions, réunions planifiés par le club

ffme.fr **INTRANET**

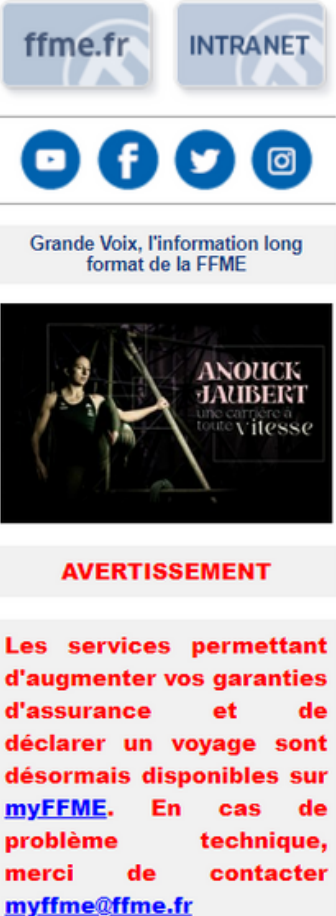
[YouTube](#) [Facebook](#) [Twitter](#) [Instagram](#)

Grande Voix, l'information long format de la FFME

**ANOUECK JAUBERT**
UNE CARTOUCHE A TOUTE VITESSE

AVERTISSEMENT

Les services permettant d'augmenter vos garanties d'assurance et de déclarer un voyage sont désormais disponibles sur [myFFME](#). En cas de problème technique, merci de contacter myffme@ffme.fr





- **Déclaration du stage :**

En fonction du brevet fédéral visé, le stagiaire prend contact avec un club et se propose pour accomplir son stage pratique. Après accord de la structure d'accueil et du tuteur, il déclare son stage dans son espace licencié.

Rendez-vous sur “Gestion du stage pratique”.

licencie.ffme.fr/mes-formations

Aucun passeport

Mes brevets fédéraux

Vous n'avez aucun brevet fédéral référencé

[En savoir plus sur les brevets](#)

Encadrement professionnel

Vous n'avez aucun diplôme professionnel référencé

Cochez ci-dessus les brevets/passeports que vous souhaitez faire figurer sur votre licence puis validez (5 maximum) : [[Valider](#)]

Mes stages pratiques

Pour valider certains brevets fédéraux vous devez réaliser un stage pratique.

Stage

Initiateur SAE

PSC1 ou équivalent (AFPS, SST ...)

Vous pouvez déposer ci-dessous une copie de votre PSC1 (Prévention et Secours Civiques Niveau 1 (PSC1) ou équivalent. Pour suivre certaines formations fédérales, ce diplôme peut vous être demandé.

Document : Aucun fichier choisi [\[Ouvrir le document \]](#) Supprimer le document

Casier judiciaire (B3)

Vous pouvez déposer ci-dessous une copie de votre casier judiciaire (B3) de moins de 3 mois. Ce document est nécessaire pour pouvoir participer à une formation fédérale.

Document : Aucun fichier choisi [\[Ouvrir le document \]](#) ☐ Supprimer le document

Mes inscriptions à des stages FFME

Stage	N°	Date stage	Date inscription	Liste d'attente ?	Paiement reçu ?	Facture*
Initiateur SAE	9722	06/04/2024	04/04/2024	non	non	

* pour les stages nationaux organisés par le département formation FFME national.

Augmenter vos garanties d'assurance et de déclarer un voyage sont désormais disponibles sur myFFME. En cas de problème technique, merci de contacter myffme@ffme.fr



Choisissez un lieu de stage pratique.



← → ↻

AliExpress France Booking.com Addons Store Amazon eBay Facebook YouTube Google Tirage de Plan : arch... Nouveau dossier Netgear Carte des Pyrénées... Polyanim, créateur... Google Sheets Tous les messages ~... >> Tous les favoris

Accueil Mon compte Licence Déclaration voyage Mes formations Avantages licence Boutique Intranet Déconnexion

Gestion de mes stages pratiques - Initiateur SAE

Votre club au moment du stage : GRIMP'PEPS

Choix du tuteur

Parmi les licenciés ayant un des brevets suivants :

- DEJEPS Escalade
- DEJEPS Escalade en milieux naturels
- Formation continue instructeurs Escalade
- initiateur escalade
- Instructeur Escalade
- Moniteur escalade grands espaces
- Moniteur escalade sportive
- Initiateur SAE
- BEES Escalade 1er degré
- BPJS CSAE
- CQP Animateur escalade sur structure artificielle
- DE alpinisme guide de haute montagne
- BE Guide de haute montagne

Vous avez sélectionné : Pierre CANONGE - GRIMP'PEPS **Changer**

Choix du terrain de stage

Votre stage se déroulera sous l'autorité du président :

De votre club [GRIMP'PEPS] : **Sélectionner**

Du club de votre tuteur [GRIMP'PEPS] : **Sélectionner**

D'un autre club : **Rechercher**

D'une ligue ou comité régional : **Rechercher**

ffme.fr **INTRANET**

Grande Voix, l'information long format de la FFME

AVERTISSEMENT

Les services permettant d'augmenter vos garanties d'assurance et de déclarer un voyage sont désormais disponibles sur [myFFME](#). En cas de problème technique, merci de contacter myffme@ffme.fr

Le récapitulatif apparaît en bas de votre écran.

Cliquez sur “Envoyer”.



licencie.ffme.fr/EL_StagePratiqueV2.php

Accueil Mon compte Licence Déclaration voyage Mes formations Avantages licence Boutique Intranet Déconnexion

Gestion de mes stages pratiques - Initiateur SAE

Votre club au moment du stage : GRIMP'PEPS

Choix du tuteur

Parmi les licenciés ayant un des brevets suivants :

- DEJEPS Escalade
- DEJEPS Escalade en milieux naturels
- Formation continue instructeurs Escalade
- initiateur escalade
- Instructeur Escalade
- Moniteur escalade grands espaces
- Moniteur escalade sportive
- Initiateur SAE
- BEES Escalade 1er degré
- BPJS CSAE
- CQP Animateur escalade sur structure artificielle
- DE alpinisme guide de haute montagne
- BE Guide de haute montagne

Vous avez sélectionné : Pierre CANONGE - GRIMP'PEPS [Changer](#)

Choix du terrain de stage

C'est le président de la structure sélectionnée qui sera le garant du bon déroulement du stage pratique.
Il sera notifié de votre démarche par courriel et aura la possibilité de refuser celle-ci.

Vous avez sélectionné : GRIMP'PEPS [Changer](#)

Récapitulatif

Pour le stage Initiateur SAE n°9722 délivrant le brevet fédéral Initiateur SAE.
Vous déclarez avoir effectué votre stage pratique au sein de la structure GRIMP'PEPS.
Ce stage doit avoir une durée minimale de 20 heure(s).
Cette structure est présidée par Anthony AUGE.
Votre tuteur est Pierre CANONGE.

Si toutes ces informations sont correctes vous pouvez valider ce formulaire, le président du club et le tuteur seront notifiés de votre démarche et pourront la valider ou l'annuler en cas d'erreur.

[Envoyer](#)

ffme.fr INTRANET

Grande Voix, l'information long format de la FFME

AVERTISSEMENT

Les services permettant d'augmenter vos garanties d'assurance et de déclarer un voyage sont désormais disponibles sur [myFFME](#). En cas de problème technique, merci de contacter myffme@ffme.fr

Suite à cette déclaration du stage, un e-mail est adressé :

- Au Président du club et au tuteur
- Au formateur et à l'organisateur de la formation.

NB : Le lien intranet figure sur l'e-mail de notification, il suffit de cliquer dessus pour accéder aux informations sur le stage pratique (club, durée, tuteur)





• Validation du stage par le tuteur :

Après la réalisation effective du stage, le président du club ou le tuteur doit valider cette expérience sur l'intranet en se connectant en tant que gestionnaire de structure.

montagne-escalade.com/site/BO/GU_structureFormation.php?id=985

ESPACE INTRANET

Mon compte - CALVARY : Administrateur régional (LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE) | Chercher une licence | Formation | Gestion de la ligue | Passeport | Photothèque | Ressources documentaires

| Fiche association | Informations financières | Tableaux de bord comité

Gestion du club

HORIZON VERTICAL (n° 047008)

Mise à jour : PRIMAULT Alexandre 16/03/24

Infos | Annuaire | Finances | Découverte | **Formation** | P'tit grimpeur | Tableau de bord | Agenda | SAE | Label

Formation

COMMANDES

- [Formulaire de commande de passeports escalade](#)
- [Formulaire de commande de passeports canyon](#)
- [Formulaire de commande de mousquetons escalade](#)
- [Formulaire de commande d'autocollants canyon](#)

STAGES PRATIQUES

Les administrateurs structure peuvent utiliser cette interface pour valider ou annuler les stages pratiques déclarés dans leur structure.

Utilisateur	Licence	Brevet fédéral	Stage	Brevet	Stage pratique réalisé	Accueil du stage pratique
		initiateur escalade	9283	🚫	VALIDER	REFUSER
		Initiateur SAE	9451	✓		
		Initiateur SAE	9451	✓		
		Initiateur SAE	8812	✓		
		Initiateur SAE	8812	✓		
		Initiateur SAE	8580	✓		
		Initiateur SAE	4418	✓		
		Initiateur SAE	4418	✓		

BREVETS & PASSEPORTS

Avec le profil « Administrateur de structure », le tuteur peut valider le stage pratique du stagiaire dans l'onglet "Formation".